



# Réflexion du Conseil de Développement sur l'offre culturelle d'Estuaire & Sillon



## **Plan de la synthèse sur l'offre culturelle du territoire**

- **En introduction : Une définition de la culture**
  
- **Etat des lieux :**
  - 1- La carte de l'offre patrimoniale d'Estuaire & Sillon**
  - 2- Recensement des acteurs culturels et des activités**
  - 3- Rencontre avec les élus communaux**
  - 4- Rencontre avec un élu communautaire Estuaire et Sillon**
  - 5- Rencontre avec des élus communautaires des territoires voisins**
  - 6- Forum des acteurs culturels**
  
- **En forme de conclusion et de mise en perspective : une autre vision de la culture**

## En introduction : Une définition de la culture

Suite à la fusion des Communautés de Communes Loire et Sillon et de Cœur d'Estuaire, un Conseil de Développement élargi aux nouveaux habitants du territoire Estuaire et Sillon a été constitué. Un groupe de citoyens s'est engagé autour d'un projet sur l'appropriation du nouveau territoire. Après l'inventaire des sujets susceptibles d'être traités, le cadre de la réflexion s'est porté sur le thème de la Culture.

Une définition du sens donné au mot culture fut élaborée. Elle ne serait pas celle du dictionnaire, mais porterait sur deux notions : l'offre culturelle et les moyens d'accéder à la culture d'une part, les acteurs culturels en Estuaire et Sillon d'autre part. Fut complétement prise en compte la notion de l'engagement des habitants en tant qu'acteurs (pouvoir pratiquer une activité culturelle), et spectateurs des programmations proposées dans le territoire.

Plusieurs étapes ont semblé nécessaires pour connaître et comprendre l'offre culturelle.

- Dresser un état des lieux: répertoire, cartographie...

- Avoir d'autres regards :

  - Les élus municipaux en charge de la culture.*

  - La commission culturelle de la CCES.*

  - Organisation et structuration de la culture dans des communautés de communes voisines*

  - Les acteurs des activités culturelles du territoire.*



## 2- Recensement des acteurs culturels et des activités

### Nos constats

L'offre culturelle est principalement portée par des associations et des bénévoles. Certaines d'entre elles ont des salariés (principalement les écoles de musique). Elles mentionnent également la place des collectivités et de quelques entreprises privées.

Notre territoire regroupe 11 domaines d'activités culturelles pour 116 acteurs culturels.

5 types d'activités ressortent de l'ensemble :

- + les manifestations culturelles,
- + le patrimoine (histoire locale, préservation du bâti notamment),
- + les arts de la scène (danse et théâtre),
- + l'artisanat d'art
- + la musique.

La communauté de communes assure la lecture publique.

Selon la taille et les infrastructures des communes, il existe de fortes disparités pour l'accès à la culture

Catégories culturelles	Acteurs	Activités
Artisanat d'art	15	28
Arts culinaires	1	1
Arts de la scène	23	27
Arts numériques	3	3
Arts plastiques	9	11
Arts visuels	2	2
Langues	5	5
Livres	5	15
Manif cult	38	38
Musique	13	18
Patrimoine	30	32
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>180</b>

### 3- Rencontre avec les élus communaux - 1<sup>er</sup> semestre 2019

La rencontre des élu(e)s en charge de la culture dans chacune de nos communes a mis en évidence des approches différentes.

Trois tendances se dégagent pour l'action culturelle :

- La mutualisation des actions et des initiatives par une coordination des associations qui proposent des activités et font vivre la culture.
- La programmation annuelle de spectacles et le soutien financier aux associations.
- La participation ponctuelle à des initiatives en apportant leur contribution en fonction de leurs possibilités.

L'organisation culturelle est donc gérée par la commune ou déléguée à une association ou, en réponse à des initiatives locales.

Leur engagement d'élus est parfois contrarié par les disparités au niveau financier, équipement et humain. Il faut déployer beaucoup d'efforts qui tiennent plus à la débrouillardise et à des liens avec le milieu artistique afin de proposer des spectacles.

Globalement la richesse par le nombre et la diversité des spectacles sont présents sur notre territoire.

#### **Convaincre pour faire exister la culture !**

Afficher la volonté d'une politique culturelle ambitieuse sur une commune ne suffit pas, il faut faire accepter ce choix par tous les élus afin d'attribuer les moyens financiers, techniques, et humains nécessaires.

- Même si l'offre culturelle et son contenu manquent d'une réelle évaluation, des communes utilisent la culture comme vitrine, ce peut être une composante attrayante pour de futurs résidents.
- Certaines communes tiennent à conserver leur autonomie de fonctionnement pour la culture mais ne sont pas rétives à une construction collective sur un projet global.

La plupart des acteurs communaux en responsabilité de la culture est intéressée par un projet culturel intercommunal accompagné d'aides financières. Certains d'entre eux ont déjà franchi une première étape pour coordonner l'agenda culturel.

## 4- Rencontre avec un élu communautaire Estuaire et Sillon - 20 mars 2019

Entretien avec M. Jacques Dalibert, *vice-président CCES en charge de la culture.*

La lecture publique est exclusivement la seule compétence culture de CCES.

L'idée était de créer et de proposer à tous les habitants le même accès à la lecture sur tout le territoire de la nouvelle communauté de communes.

### Pour en arriver là il a été nécessaire de :

- Créer un service dédié (personnel mis à disposition et poste de bibliothécaire).
- Moderniser les locaux municipaux existants.
- Mettre le fond de lecture en commun et de gérer tous les achats.
- Finaliser l'accès à internet et de l'outil informatique de prêt et de gestion.
- Continuer à s'appuyer sur les équipes de bénévoles dans chaque commune et envisager des animations.
- Favoriser et encourager l'accès aux scolaires aux nouvelles médiathèques.
- Promouvoir le portage pour les personnes ne pouvant se déplacer.

### Des pistes pour le futur?

- Actuellement la CCES mène des actions culturelles issues de la politique touristique.
- En 2009, un travail conduit avec le Conseil de développement de Loire et Sillon n'avait pas abouti à la construction d'un projet culturel de territoire.
- On constate aujourd'hui un manque d'identité territoriale de la CCES. La création d'un évènement culturel pourrait faciliter cette identification en s'appuyant sur les associations culturelles locales.
- Le patrimoine historique pourrait aussi devenir un lieu identifié à un ou des rassemblements culturels



## 5- Rencontre avec des élus communautaires des territoires voisins du Pays de Blain et d'Erdre et Gesvres - 02 oct. 2019

### *Intervention de M. OUDAERT,*

*Vice-Président chargé de la Culture au sein du Pays de Blain.*

Après quelques années de réflexions avec les élus, entre 2014 et 2018, un avis du Conseil de Développement) a poussé les élus à prendre une compétence intercommunale « projet culturel de territoire », sans enlever la compétence « Culture » des différentes communes de l'intercommunalité.



**2018– 2021 : Elaboration, coordination, mise en œuvre et évaluation d'un Projet Culturel de Territoire (PCT), sur la base de 4 axes :**

- 1- Valoriser les initiatives artistiques, mieux connaître et harmoniser les évènements culturels sur le territoire**
- 2- Accompagner l'offre culturelle de proximité existante (musique et lecture publique)**
- 3- Développer une offre culturelle élargie à de nouveaux publics (jeunes et autres classes d'âge)**
- 4- Concevoir et réaliser un projet structurant (cinéma, arts visuels, ...) à partir de ce PCT, faisant rayonner le territoire intercommunal**

*" ... Il a fallu se battre pour que la culture soit lancée à l'échelle intercommunale...".*

---

### *Intervention de M. THIBAUD,*

*Vice-Président Culture de la Communauté de communes Erdre et Gesvres.*

La CCEG est issue de la fusion de 2 intercommunalités, dont le souhait, dans un premier temps, a été d'apprendre à mieux se connaître, et de poser un cadre culturel. M. Thibaud a évoqué les différentes étapes, difficultés et interrogations, pour construire, par la suite, le Projet Culturel de Territoire.

Il a rappelé les différents défis qu'ils ont dû relever (défi urbain, territorial, ...), ainsi que la création de postes de travail, le budget, les partenaires qui les ont accompagnés (Département, DRAC, acteurs culturels, Conseil de Développement, ...).

La CCEG termine l'écriture de son deuxième PCT. 4 axes avaient été définis dès le **1er PCT**, sur la période **2014-2016** :

- 1- Donner accès à une offre culturelle de proximité pour en faire un outil de cohésion sociale**
- 2- Développer et structurer les pratiques culturelles de la jeunesse comme facteurs d'épanouissement**
- 3- Développer et promouvoir les événements et les patrimoines emblématiques, facteurs d'attractivité du territoire**
- 4- Structurer et conforter la dynamique des acteurs du territoire au service du développement culturel.**

*" ... Aujourd'hui, la culture fait partie de l'ADN d'Erdre et Gesvres."*

## 6- Forum des acteurs culturels - 24 janv. 2020

Porter le débat auprès des acteurs culturels

**Objectif** : Recueillir leurs analyses, leurs besoins, leurs perspectives

**Comment** : Par un Forum interactif avec implication de chacun

**Un principe** : La parole est libre ; faciliter l'expression et l'écoute

**Les contributeurs** :

- 19 associations
- 26 participants
- 7 communes représentées



**Un 1<sup>er</sup> état des lieux**

- Les moyens de fonctionnement
- La connaissance des actions et événements culturels sur le territoire
- La possibilité de pratiquer ou d'assister à l'activité culturelle de son choix

**Les attentes et pistes d'amélioration :**

- Créer un réseau d'associations
- Créer un forum intercommunal des associations culturelles
- Prendre en compte du secteur associatif culturel par les politiques
- Rassembler les initiatives entre communes
- Communiquer (informer, partager, diffuser l'offre culturelle) sur le territoire
- Recenser et mutualiser le matériel communal au service des associations de tout le territoire

**9 propositions particulièrement attendues pour un futur proche :**

- Rassembler les initiatives entre les communes
- Créer un répertoire des associations culturelles du territoire
- Créer un réseau d'associations ayant la même activité
- Organiser un Forum intercommunal des associations culturelles
- Mutualiser le matériel mis en disposition dans les communes
- Ouvrir la compétence culturelle de la communauté de communes
- Considérer la culture au même niveau que le sport dans les mairies et la CCES
- Instaurer une communication entre associations et au-delà
- Diffuser un agenda communautaire des événements culturels



## En forme de conclusion et de mise en perspective : une autre vision de la culture

Tous les éléments nécessaires à notre travail (cartographie, répertoire, annexes) sont à disposition pour continuer la réflexion avec la commission culturelle du territoire.

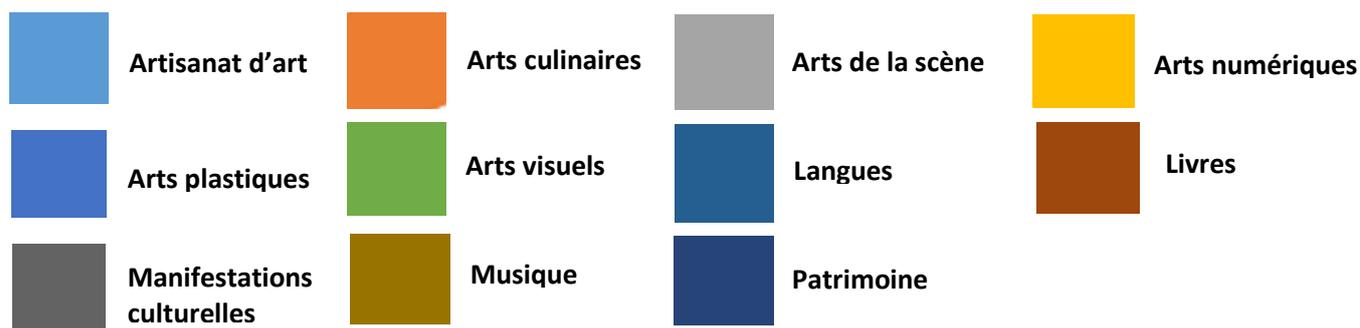
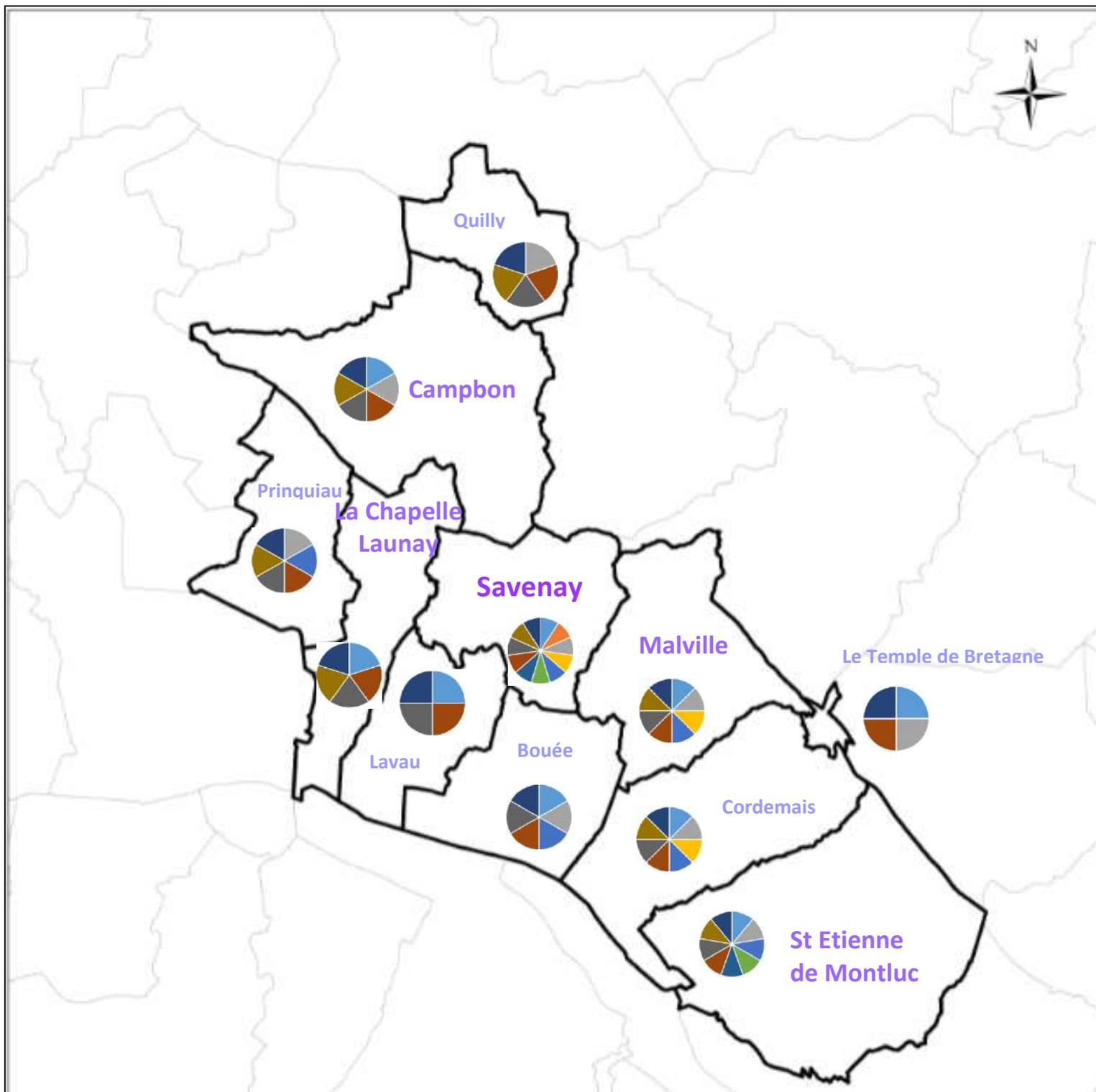
Au moment où nous finalisons le recueil de données, l'inventaire de la vie culturelle du territoire, l'écoute des acteurs, nous pouvons avancer que :

- L'offre est relativement riche sur le territoire mais il est nécessaire de développer la communication et l'information.
- Une solidarité est à construire avec les petites communes pour favoriser l'accès à la culture.
- L'expérience réussie de la lecture publique sur le territoire doit inciter la communauté de communes à poursuivre dans d'autres domaines culturels.

Notre regard porté sur une culture territoriale nous amène à proposer de :

- **Construire un Projet Culturel de Territoire (PCT)** au regard des attentes des acteurs culturels consultés, confortés par l'expérience d'élus ayant déjà concrétisé un PCT.
- Dans la période actuelle de crise sanitaire et d'arrêt de la culture, **renforcer** la cohésion et participer à la définition d'une identité territoriale apparaît un atout majeur ; le PCT en est un des moyens
- **Co-construire** le PCT avec tous les acteurs culturels et en particulier les associations.

# OFFRE CULTURELLE EN ESTUAIRE & SILLON



ACTEURS CULTURELS

